



MAIRIE  
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE  
(62360)  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2021 - 48

L'an deux mille vingt,  
Le 30 septembre 2021 à 19 heures 00,

Département  
du Pas-de-Calais  
\*\*\*\*\*

Arrondissement  
de Boulogne-Sur-Mer  
\*\*\*\*\*

Canton  
de Boulogne Sud

Date de convocation : 18 septembre 2021  
Date d'affichage : 18 septembre 2021

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DEGREMONT, Maire.

**Nombre de conseillers**

Etaient présent(e)s : Catherine VANDEKERKHOVE, Dominique NAVET, Alain FIX, Fabienne PRIMA, Béatrice BOULY, Michel QUANDALLE, Michèle CAFFIER, Jean-Pierre FLOUR, Bernard MOUSSAY, Emilie LISSE, Betty BONNAFOUS, Sylvianne CORNET, Patrick GOMEL, Tatiana LECUYER, Marie-Françoise LECAILLE, Valérie DELATTRE, Philippe LELIEVRE

18/19

Excusé(e)s avec pouvoirs :

- Julien DIEU donne pouvoir à Alain FIX

1/19

Absent :

0/19

Formant la majorité des membres en exercice.  
Tatiana LECUYER est nommée secrétaire de séance.

**CESSION DES PARCELLES AC45 ET AC 46**

Après notification de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) du droit de priorité des parcelles AC 45 et AC 46, Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal l'approbation de l'exercice du droit de priorité sur la cession des parcelles AC 45 et AC 46.

Il s'agit de deux parcelles dont les superficies sont respectivement 7230m<sup>2</sup> et 533m<sup>2</sup>.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 19 voix pour, 0 contre et 0 abstention

**Article 1<sup>er</sup>** : approuve l'exercice du droit de priorité sur la cession des parcelles AC 45 et 46.

**Article 2** : autorise Monsieur le maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

REÇU EN PREFECTURE

Le 02/10/2021

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-062-216209080-20210930-2021\_48-DE

Le Conseil Municipal : les Membres présents,  
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

La Capelle-Les-Boulogne,  
Le 30 septembre 2021  
Le Maire,

Jean-Michel DEGREMONT



A large, stylized handwritten signature in black ink, slanted downwards to the right.

Certifié et rendu exécutoire le : 09/10/2021

Le Maire,  
Jean-Michel DEGREMONT

A smaller handwritten signature in black ink, slanted downwards to the right.



REÇU EN PREFECTURE  
le 02/10/2021  
Application agréée E-legalite.com